

## 2ème ASSISES DE L'AIR

Les 2<sup>ème</sup> Assises de l'Air se sont tenues à l'Hôtel du Département le 2 octobre. Elles dressaient un bilan des actions engagées dans le Pôle d'Excellence Rural, Excell'Air, le Comité de Pilotage affectait les derniers crédits d'Etat et un portail informatique était inauguré.

### Faire le point

Le programme des 2<sup>ème</sup> Assises de l'Air était chargé ! Bilan financier, plus d'un million d'Euros d'investissements déjà réalisés dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural Excell'Air par les entreprises, les associations et le Conseil Général. Réaffectation des crédits, près de 600 000 € d'aides de l'Etat, pour une plus grande efficacité en fonction des projets. Emergence d'idées nouvelles et lancement du nouveau portail informatique, [www.alpes-envol.fr](http://www.alpes-envol.fr) qui donne accès au ciel des Alpes du Sud et sur l'ensemble des ses activités aériennes, tant sur le plan du loisirs que de l'entreprise, dans les Alpes de Haute Provence et dans les Hautes-Alpes.

Août 2006, le PER Excell'Air est né ! Grâce à lui une politique économique autour de la filière air se met en place avec le Conseil Général, pilote de ce pôle de compétences et plus important financeur, et son antenne économique, Hautes-Alpes Développement. « C'est une économie de niche, explique Nicole Klein, Préfète des Hautes-Alpes, mais c'est une économie porteuse. Le développement économique est possible quand il est réfléchi et fait en partenariat. Ce développement est important pour un département qui repose avant tout sur l'économie touristique. Une notoriété et des emplois sont en jeu ! »

« C'est un instant de fierté et de satisfaction dans cette période de turbulences, dira Pierre Vollaire, Président de HAD. L'économie de filière lancée par le Département est la bonne ! » Il rappelait la dynamique créée avec le pôle régional de compétitivité, Pégase, qui donne d'excellents résultats en terme d'économie et d'emplois. Soumis à un audit, Pégase a été reconduit pour 3 ans et l'Etat y a réengagé 1 M€.

### Des résultats concrets

Excell'Air permet plus de 700 000 € d'aides de l'Etat dans le département. Le Conseil Général a quant à lui investi 2 270 500 € dans la filière air depuis 15 ans, sur l'ensemble des sites. Grâce au PER des projets innovants ont vu le jour permettant plus d'un million d'euros d'investissements et la création de 70 emplois en 3 ans ! (Entre 2006/09) quelques exemples de réalisations : le treuil électrique de mise en l'air de planeur à St Crépin, l'acquisition d'un simulateur de vol pour l'aéroclub Alpin, l'aménagement d'une piste d'aéromodélisme à Neffes, l'étude lancée par le Conseil général sur la desserte aérienne des Hautes-Alpes, mise au point d'un système de paiement en ligne par la société Bartair, la construction d'un bâtiment de maintenance pour la



Pierre Vollaire, Nicole Klein, Jean-Yves Dusserre et Jean-Michel Arnaud ont présenté les enjeux d'Excell'Air



Un nouveau site Internet pour visiter le potentiel du ciel des Alpes du Sud

société Hélichaïe... Et une prochaine implantation, celle de la société Beringer, sur l'aérodrome de Gap/Tallard, qui s'intéresse à l'aérien léger et dont 80% de la production va à l'exportation. Le taxiway, facteur déterminant pour les implantations d'entreprises sur ce site, est appelé à s'étendre.

« La filière aéronautique haut-alpine est dans un courant ascendant, affirme Pierre Vollaire ! La prospection dans les salons fonctionne, c'est de là qu'est née l'implantation de Beringer. L'attractivité du territoire est réelle, la mobilisation d'aides à l'implantation et à l'innovation fait ses preuves ! » Et il rappelle également l'implantation de « Pasta », un fabricant italien de pâtes bios, sur Gap-Tallard, en 2009, 6 M€ d'investissements !

Sur 15 nouveaux projets présentés au Comité de pilotage 7 ont été abandonnés. Mais en fait 5 pourront se réaliser en prenant appui sur d'autres crédits. Excell'Air aura néanmoins permis leur lancement. C'est 1 350 000 € d'investissements qui ont été examinés. Entre 2006 et 2009 Excell'Air aura permis la réalisation de 22 projets !

### Travaux sur les aérodromes

**La Maison de l'Air à St Crépin** a été réalisée dans l'optique environnemental, paysager et énergétique, d'où les panneaux photovoltaïques. D'une superficie de 363 m<sup>2</sup>, le permis a été déposé et les appels d'offres seront lancés en novembre. Le début des travaux est espéré pour mars 2009 pour une livraison en fin d'année. Coût de l'opération : 1,3 M€, bénéficiant de 40% d'aides de l'Etat.

**Gap/Tallard** : La Maison de l'Air a pris du retard. Les crédits qui lui étaient affectés ont été redistribués au projet de St Crépin afin de ne pas perdre les subventions. On espère l'approbation du projet par le Département début 2009. Le concours d'architecte sera lancé en milieu d'année et les appels d'offres début 2010. Les travaux débuteraient courant 2010 pour une mise en service début 2011. Se pose maintenant pour le maître d'ouvrage, le Conseil Général, la question du financement ?!

**Le Chevalet/La Bâtie-Montsaléon** : L'attribution de ces 2 aérodromes est liée à la classification, et donc à la faisabilité, de l'usine solaire Solenha, normalement implantée à Aspres/Buëch. « Si elle devait être classée Soveso, le Conseil Général abandonnerait le projet, affirme Jean-Michel Arnaud, vice-Président en charge des aérodromes. On ne peut pas travailler sur des valeurs environnementales et accueillir une entreprise classée Soveso ! » 2 choix donc en standby. Si le classement Soveso est annoncé, il faudra donner une 2ème jeunesse au Chevalet. Si Solenha peut s'implanter, l'aérodrome ferme, l'acquisition de celui de La Bâtie-Montsaléon s'effectue, pour 5,5 M€, afin de repositionner les différents équipements et activités du Chevalet. « Nous attendons la levée de cet inconnue, mais quoi qu'il en soit, l'été 2009 sera aéronautique au Chevalet ! »

Claudine Fouque